

Le développement de l'éolien en Saintonge serait-il incontrôlé ou incontrôlable?

Avec 48 éoliennes en opération ou acceptées, la Grande Communauté des Vals de Saintonge (60 000 habitants) produira 101 MW, soit 4 fois plus d'électricité que ses propres besoins résidentiels hors chauffage (1). Pourtant la Préfecture de Charente Maritime a donné son accord le 28 janvier 2016 pour trois nouveaux parcs industriels (Antezant la Chapelle, Les Touches de Périgny et Villeneuve la Comtesse - Coivert) soit 23 nouvelles machines qui produiront 57 MW de plus.

Le projet Villeneuve la Ctsse - Coivert, avait été tacitement annulé en 2012, mais finalement relancé début 2015 probablement sous la pression des promoteurs éoliens. Malgré l'avis défavorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysage et des Sites, la préfecture a accordé, le 28 janvier dernier, le permis d'exploiter. Le petit hameau de Villenouvelle (50 maisons) sur la commune de Villeneuve la Comtesse sera très fortement touché (esthétique, immobilier, bruits et nuisances, etc...). Presqu'à l'abandon il y a 25 ans, il avait repris vie en particulier grâce à des familles britanniques venus s'y installer. Elles avaient restauré beaucoup de maisons. L'activité économique avait même repris avec l'installation de quelques artisans : entrepreneur de bâtiment, salon de Bien-être, etc. L'ouverture d'un Gîte Touristique de qualité, le « Repos des Hiboux » avait complété l'activité du hameau en recevant des touristes étrangers venant toute l'année visiter la région et apportant de la richesse en consommant localement. Désormais, rien ne s'oppose à l'implantation de 6 éoliennes de 130 m de hauteur à 750 m de Villenouvelle. Il en sera de même au sud pour le village de Coivert (voir simulation du projet).

La commune de Villeneuve la Comtesse est particulièrement envahie par les projets éoliens. Pourtant, comme le dit le Conseil Municipal, la commune n'a pas besoin de ressources financières (2). A 2 km à l'ouest, la zone industrielle des 5 éoliennes de Migré est actuellement en opération, il y a également deux projets acceptés à Villeneuve - Vergné (7 machines) et Villeneuve - Coivert (6 Machines). Malheureusement, il faudra encore y rajouter un nouveau parc industriel; en effet, en début d'année 2015, les Mairies de Vergné et de Villeneuve la Comtesse viennent d'autoriser l'étude faisabilité d'un nouveau parc (6 à 8 machines de 3 MW et 180 m de hauteur) par la Société Volkswind. Cela fera de Villeneuve la Comtesse l'une des communes les plus entourées d'éoliennes en Poitou-Charentes avec 25 éoliennes. Sur 55 km², la densité sera 30 supérieure à la densité moyenne sur la France correspondant à l'objectif du Grenelle de l'Environnement qui est d'1 éolienne tous les 58km² (3). A elles seules, ces 25 machines produiront près de 50 MW, soit pratiquement deux fois les besoins électriques de 55 000 habitants des 118 communes de la Grande Communauté des Vals de Saintonge (1).

Le violent désengagement de l'Etat dans le soutien financier aux communes, la perte de valeur des productions agricoles nationales, les grandes difficultés locales sur l'emploi favorisent l'implantation d'une industrie aussi inutile que destructrice de ruralité (4). Les méthodes des industriels de l'éolien sont sournoises (négociation secrète avec les propriétaires terriens, accord discret avec les mairies bienveillantes, mesures compensatoires plus ou moins légales, étude d'impact discutable puisque payée par les promoteurs éolien, etc...). Puis vient la présentation au public (quant tout est terminé) sous forme d'enquête publique respectable mais qui n'est en réalité qu'une mascarade et un simulacre de « Démocratie Participative ». En effet, la Préfecture accepte tous les projets ! On se souviendra que le premier projet à

Villeneuve la Comtesse et Vergné avait recueilli 250 signatures dans une pétition contre le projet, le soutien de plus de 50 associations, un avis défavorable de la Ligue de Protection des Oiseaux, de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de France, un avis défavorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, un avis défavorable de la Direction des Affaires Culturelles, un avis défavorable du Commissaire Enquêteur, etc ... Le projet a pourtant été accepté le Préfecture de Charente Maritime. Pour couronner le tout, La société MSE La Prévoterie voulant faire taire l'association «Villeneuve la Comtesse Environnement» n'a pas hésité à menacer son président, en se disant « *déterminée à engager toute action permettant d'obtenir réparation de son préjudice* » qu'elle estime à « 1 750 000 Euro par année » de retard d'installation du parc. Le chantier aurait du commencer en janvier 2015, mais la société MSE La Prévoterie a choisi de ne pas démarrer les travaux.

Le développement de l'éolien en Saintonge est incontrôlé et incontrôlable. Les maires et les conseillers municipaux sont les seuls responsables de l'implantation d'éoliennes sur leur commune. Les préfetures acceptent tous les projets puisqu'aucun avis n'est contraignant. L'amendement du Sénateur Gilbert BARBIER récemment adopté par le sénat sera peut-être enfin un contre pouvoir à cette dictature de l'éolien.

Michel SOULARD
Villeneuve la Comtesse Environnement

Référence 1 : L'Angérien Libre du 7 novembre 2015 - Cinq nouvelles éoliennes à Migré :
Cette ferme éolienne qui produira l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 10 000 foyers (hors chauffage).

<http://www.langerienlibre.fr/5-nouvelles-eoliennes-a-migre/>

http://www.thewindpower.net/windfarm_en_21033_foye-migre.php

10,25 MW pour 10 000 foyers

101,0 MW pour 98 536 foyers

De l' INSEE :

Nombre moyen d'occupants par résidence principale (foyer) en 2012 est de 2,3 personnes

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=AMFd1

Donc :

48 éoliennes de 101 MW de puissance totale fournissent le besoin électrique de 226 000 personnes.

25 éoliennes de 50 MW de puissance totale fournissent le besoin électrique de 113 000 personnes.

Référence 2 : Compte Rendu du Conseil Municipal de Villeneuve la Comtesse du 10 avril 2015 :

« La situation de la commune de Villeneuve la Comtesse est très bonne. La CAF nette est positive ainsi que les fonds de roulement. Les ratios d'endettement sont en dessous des seuils critiques »

Référence 3 : Densité d'éoliennes autour de Villeneuve la Comtesse

Hypothèse: Superficie de la France et objectif éolien du Grenelle de l'Environnement

La superficie du territoire métropolitain de la France est de 550 000 km².

Le Grenelle de l'Environnement fixe pour 2020 un objectif de 19 000 MW d'éolien terrestre.

Source : <http://fee.asso.fr/lenergie-eolienne-en-france-reprendre-confiance-en-lavenir/>

Avec l'hypothèse d'une puissance moyenne de 2 MW par éolienne, l'objectif d'ici 2020 est donc d'installer 9 500 éoliennes sur le territoire français métropolitain (majorant puisqu'il faudrait tenir compte desterritoires outre-mer 92 220 km² et les autres territoires 30 904 km²).

La densité moyenne d'implantation d'éoliennes en France prévue par le Grenelle d'Environnement est donc d'1 éolienne tous les 58 km².

Densité actuelle autour de Villeneuve la Comtesse pour 55 km²

(Communes de Coivert, Migre, la Croix Comtesse, Villeneuve la Comtesse et Vergné)

Projet Migré en opération	5 machines
Projet Villeneuve Vergné accordé	7 machines
Projet Villeneuve Coivert accordé	6 machines
Nouveau Projet à Vergné et Villeneuve en projet	6 à 8 machines (*)

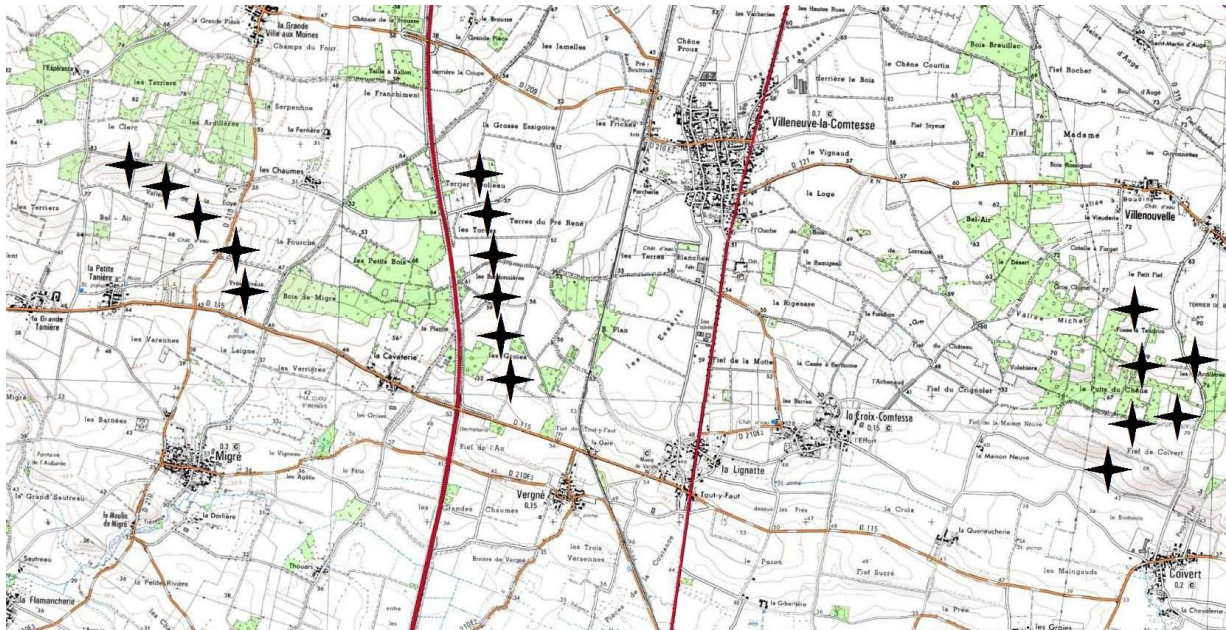
(*) non localisées à ce jour puisqu'en projet

Soit un total de 25 machines pour une superficie de 55 km² (voir carte ci-joint) ce qui fait une densité d'implantation à terme d'1 tous les 2,2 km², C'est à dire plus de 25 fois plus que l'objectif du Grenelle de l'Environnement !

Référence 4 : ensemble documentaire sur les méfaits de l'éolien :

1. Témoignages des habitants du Lévezou envahi par les éoliennes industrielles :
<https://www.youtube.com/watch?v=evLpbpQ5t8>
2. EXPLORIMMO - FIGARO CLASSIFIEDS, Enquête publiée le 2 février 2014. Les résultats d'une étude menée sur 1 million de logements en Angleterre et au Pays de Galles par le London School of Economics sur 12 ans :
<http://www.explorimmo.com/edito/actualite-immobiliere/detail/article/les-eoliennes-font-baisser-les-prix-de-limmobilier.html>.
3. LE FIGARO du 1 août 2014: « *Eolien Taxe CSPE sur les factures d'électricité : Racket national, scandale, «escroquerie organisée»* »
4. L'ECONOMIE MATIN du 23 mai 2015 : « *Les éoliennes sont plus faciles à implanter que des abris de jardin* »
5. LE FIGARO MAGAZINE du 4 septembre 2015. « *Le scandale: La montée en puissance de l'énergie éolienne terrestre, supposée correcte, s'accompagne de nuisances graves et de scandales multiples* »
6. LE CANARD ENCHAINE du 17 septembre 2014. « *EDF cache le vent mauvais qui souffle sur ses éoliennes. Cachotteries aux actionnaires, dépréciation d'actifs, résultats en berne...la filiale Energies nouvelles aux Etats-Unis ne tourne pas rond* ».
7. CHARLIE HEBDO du 23 septembre 2015. « *Éoliennes : du vent et surtout plein de fric. Ça rapporte et ça ment beaucoup* »
8. VALEURS ACTUELLES du 1er octobre 2015. « *Les Guignols de l' Ecologie : Khmers verts, profiteurs et idiots utiles... Climat : les vérités interdites...* »
9. MATIERES PREMIERES ET ENERGIE. « *Éolien : une gigantesque escroquerie* »
<https://www.contrepoints.org/2014/09/27/182533-eolien-une-gigantesque-escroquerie>
10. Energie Eolienne : « *La Grande Arnaque* » :
<https://player.vimeo.com/video/105732886>
11. Energie Eolienne : « *l'hystérie des brasseurs de vent* » :
<https://www.youtube.com/watch?v=VZQJHu2N17E>
12. REPORTAGE FR3 SUIVI D'UN DEBAT « *A qui profitent les éoliennes ?* »
<https://www.youtube.com/watch?v=VZQJHu2N17E>
13. L'ECONOMIE MATIN du 31 janvier 2015: « *Australie ; Eoliennes, un rapport prouve l' existence de nuisances* »
14. LE FIGARO du 17 Septembre 2015. « *Ces éoliennes qui troublent le lait des vaches* »
15. DANEMARK: « *Peur pour la santé: Le Danemark arrête le développement des parcs éoliens* »
http://www.feelgreen.de/daenemark-stoppt-ausbau-von-windkraftanlagen/id_73106348/index
16. ALLEMAGNE: « *ALERTE INTERNATIONALE : Santé - Les médecins allemands incitent à arrêter totalement l'éolien. Congrès des médecins allemands, réunis à Frankfort du 12 au 15 mai 2015 vient de lancer une alerte* »
[/Beschlussprotokoll des 118. Deutschen Ärztetages in Frankfurt am Main vom 12. bis 15.05.2015 \[PDF\]](#)
17. AUSTRALIE: « *"Epouvantables, dangereuses pour la santé": le gouvernement australien interdit les nouveaux investissements dans les éoliennes* »

<http://www.breitbart.com/big-government/2015/07/12/aussie-pm-tony-abbott-cancels-all-government-wind-farm-subsidies/>



Carte des zones industrielles éoliennes autour de Villeneuve la Comtesse (Migné à gauche avec 5 éoliennes en opération, au milieu Villeneuve la Comtesse – Vergné avec 7 éoliennes accepté et à droite Villeneuve la Comtesse et Coivert accepté)



Simulation du projet de 6 éoliennes à Coivert (Projet Villeneuve la Comtesse et Coivert)



Simulation du projet de 6 éoliennes à Villeneuve (Projet Villeneuve la Comtesse et Coivert)

Eolien en Vals de Saintonge

Eolien installé et en opération

La Bénate	6	machines	12	mW
Bignay – Mazeray	5	machines	12	mW
Saint Mandé sur Brédoire	6	machines	12	mW
Les Nouillers	5	machines	10	mW
Archingeay	4	machines	8	mW

34 éoliennes pour 66 MW

Eolien accepté et en attente de construction

Villeneuve La Comtesse – Vergné	7	machines	14	mW
Villeneuve la Comtesse – Coivert	6	machines	12	mW
La Brousse – Bagnizeau	7	machines	21	mW
Les Touches de Périgny – Gibourne	9	machines	27	mW
Antezant la Chapelle	8	machines	18	mW

37 éoliennes pour 92 MW

23 éoliennes pour 57 MW